



CSE du 12 juillet 2022

## Politique sociale de l'entreprise : le rapport Syndex jette un pavé dans la mare

Les expertes du cabinet Syndex ont présenté aux élus leur rapport sur la politique sociale dans l'entreprise, mardi 12 juillet 2022. Outre les contraintes économiques liées à l'augmentation des charges (coût du papier, de l'énergie...), c'est la stratégie du prix bas du journal, voulue par la direction, ne permettant pas de dégager de résultats, qui est pointée. Le constat est là : conditionner les politiques sociales à cette stratégie ne permettrait pas de s'inscrire dans le moyen-long terme pour relever les défis majeurs. En clair, continuer à produire un journal de qualité.

Des plans de suppression d'emploi dans l'industrie et une politique de réduction d'effectifs des employés (manque de formation et précarité) fragilisent certains secteurs de l'entreprise qui ne mise plus que sur internet avec des créations de postes dans le numérique et aussi dans l'informatique, avec une progression des postes de cadres.

Malgré la politique d'embauche de 153 journalistes jusqu'en 2023, acquise aux forceps par les syndicats, le bateau risque de prendre l'eau à nouveau à partir de 2024 avec une pyramide des âges prévoyant de nombreux départs à la retraite des journalistes jusqu'en 2029.

Il ressort que dans l'esprit des salariés, les fondamentaux historiques des politiques sociales sont malmenés par des réorganisations, des changements et le manque de visibilité. En matière de rémunération, c'est l'individuel qui l'emporte sur le collectif, avec des augmentations à la tête du client et des primes exceptionnelles en hausse attribuées dans une totale opacité.

La dernière hausse de salaire collective n'a même pas suivi le taux d'inflation. Et les réunions de la Négociation annuelle obligatoire (NAO) menées depuis le début de l'année n'ont rien donné. Face aux augmentations du coût de la vie, la CGT a fait remarquer que le gouvernement appelait les entreprises à relever les salaires. Quelle sera la posture de la direction sachant que la NAO prévoit une clause de revoyure en octobre ? La porte est-elle ouverte, les salariés pourront-ils espérer une augmentation ?

## Politique économique de l'entreprise : les élus doutent

Le rapport sur la politique économique et financière a confirmé la crainte qu'avaient exprimé les élus sur les orientations stratégiques de l'entreprise : aucun élément ne permet de comprendre sur quoi reposent les projections ambitieuses de la diffusion papier pour les années à venir. Au contraire, la baisse constatée ne semble pas pouvoir être endiguée. Ce qui soulève des inquiétudes légitimes quant aux équilibres économiques mais interroge aussi sur la méthode et sur la rigueur des orientations stratégiques présentées aux élus du CSE fin 2021.

La présentation des comptes par Syndex montre que la situation est, en 2021, beaucoup moins critique que ce qu'a régulièrement affirmé la direction, en particulier à l'occasion de la NAO où elle a justifié son refus de rattrapage des salaires par une situation difficile.

## Évolution du fonctionnement de la rédaction en chef : Quatre redchef et douze délégués

François-Xavier Lefranc assure que cette nouvelle organisation va faciliter la prise de décision en proximité des équipes et un fonctionnement conjoint avec la DRH.

Par conséquent, l'entretien individuel annuel aura toute son importance pour une demande d'augmentation ou de mutation. Est-ce que les salariés vont s'y retrouver ?

## Rapport Pennec sur la DRH Les élus demandent des explications

Les salariés interrogés (11 ont répondu sur 25) attendent une finalisation du projet de la DRH et surtout d'être entendus (prise en compte de leurs difficultés), c'est ce que montre le rapport. François Greffier, le DRH, a relevé trois à quatre situations individuelles en souffrance, des situations générées par le collectif. À la fin de l'hiver, des rendez-vous de deux heures toutes les trois semaines, en format forum pour libérer la parole, ont été mis en place. Ces réunions perdurent.

Des recrutements sont en cours à la DRH pour faire fonctionner correctement cette nouvelle organisation, qui a été présentée aux élus du CSE en juin. Un poste de préventeur sécurité sera recruté. L'organisation du service prévention sécurité sera évoquée en septembre au CSE.

La CGT a toujours défendu l'emploi et affirme que le manque d'effectifs dans n'importe quel service de l'entreprise produit de la souffrance au travail.

## Risques psychosociaux La direction s'empare enfin du sujet

La direction a annoncé vouloir s'impliquer sur le sujet des RPS (Risques psychosociaux). C'est ce qu'elle a redit aux élus. Un combat que la CGT mène depuis de longs mois. Nous avons rappelé que l'employeur est responsable de la santé physique et mentale des salariés et qu'il est tenu de mettre à jour annuellement le DUER (Document unique d'évaluation des risques) pour chaque emploi de l'entreprise, ainsi qu'un Papripact (Programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail).

C'est pour cela que la CGT a pris part uniquement en tant qu'observateur aux réunions sur le plan d'actions RPS, dont la responsabilité relève de la direction.

## Agissements sexistes

La procédure pour harcèlement va être diffusée à l'ensemble des salariés. Une adresse mail va être mise à disposition de tous les salariés qui souhaitent témoigner.

## Des chiffres de vente toujours en baisse

La diffusion globale chute de - 3,7% avec pour le papier (- 7,1 %) et en numérique (+ 15,1 %). La diffusion payante affiche un -3,2 %. Le Dof accuse aussi une baisse en juin avec - 0,7 %. La diffusion numérique augmente légèrement avec + 16 000 exemplaires.

La publicité locale dans le print progresse, en revanche l'extralocale baisse. La publicité sur le web est aussi en retard de 5 %. La direction annonce « **un été plus difficile en terme de visibilité pour la pub** ».

L'audience à 158 millions de visites est aussi en deçà de l'objectif fixé à 175 millions.

L'Excédent brut d'exploitation (EBE), à fin mai, est en-dessous des prévisions « **moins 5,8 millions d'euros en raison du surcoût des consommables** ». Mathieu Fuchs prévient que « **si la hausse du papier est structurelle, il faudra revisiter le modèle print et la livraison gratuite du journal aux retraités.** » La décision n'est pas encore prise, on mesure les enjeux. On y verra plus clair à la rentrée.

## Le portage du journal est en panne

Il manque 450 porteurs pour assurer 3 700 tournées et livrer 462 500 journaux tous les jours. Le service DLD (Direction logistique et distribution) a répertorié les difficultés de recrutement. Notamment dans des bassins d'emploi économique fort, où l'emploi de porteur est boudé. La direction mène une campagne tambour battant. Les salariés ont même été sollicités, ainsi que les correspondants, pour faire connaître à leur entourage la possibilité d'un travail

complémentaire. Un test de type « boîte à Dof » est mené depuis quinze jours dans la Sarthe. Dans les communes où il n'y a pas de diffuseur, l'abonné va récupérer son journal dans un casier prévu à cet effet.

En amont, la direction a émis l'idée que la livraison du journal pour les salariés pourrait devenir payante.

## Projet de rénovation de la tour

Les locaux de la tour de Chantepie sont dans leur jus depuis 50 ans. Des travaux dans les niveaux 2 à 6 (hors plateau de la rédaction) sont en cours et vont durer jusqu'au début 2023. Outre l'amélioration de l'enveloppe thermique du bâtiment, la grande nouveauté est la restructuration de tous les étages avec la disparition des bureaux individuels, il n'en restera que 15, et le travail sur plateau. Les salariés du Bignon intégreront la tour, leurs locaux seront récupérés par Sofiouest (Infomer, Voiles et voiliers...)

La direction avance une ergonomie de 2,1 poste de travail par salarié, avec un bureau bulle annexe, ceci pour favoriser le collaboratif et les échanges. Selon que vous êtes polyvalent, nomade, expert, créateur, correspondant ou collaborateur, un espace pérenne de travail vous sera dévolu ou pas.

Les élus en sauront plus en octobre quant à la répartition des espaces de travail et qui bénéficiera des 15 bureaux individuels. La CGT a fait remonter que tout chantier de désamiantage devait faire l'objet de la présentation d'un plan auprès des élus. Que le plan des nouveaux locaux devait être communiqué aux pompiers dans le cadre d'un Plan particulier d'intervention (PPI) et que les salariés devaient être formés en cas d'évacuation d'urgence des lieux. La direction semblait ne pas être au courant de ces procédures.

## Mail personnalisé aux correspondants de presse, c'est non

Dans quelques rédactions, les SR sont obligés d'envoyer, chaque jour, un mail personnalisé aux correspondants de presse de leur secteur. Ce sujet a été mis sur la table par la CGT au cours du CSE des 16 juin, relayé par le SNJ lors de la commission rédaction où ce dernier est présent. Cette « obligation », outre les risques psychosociaux qu'elle fait courir aux salariés (plaintes, griefs, appels téléphoniques à répétition, supplément de tâche) et l'inversion des rôles (le SR se retrouvant en position d'exécutant du correspondant), il est important de signaler qu'elle n'est pas inscrite dans la fiche de poste du SR. Or, la CGT rappelle que la modification du contenu d'une fiche de poste est une prérogative qui émane de la rédaction en chef, et uniquement elle.

Lors de la dernière commission rédaction le 13 juillet, il apparaît que la position de la rédaction en chef a été claire : « **Il ne faut pas personnaliser la relation entre SR et correspondant. Le correspondant est en lien avec une équipe.** »

## En bref dans l'entreprise

**CSE Intrasipa** : plus de 50 salariés sont passés Intrasipa ce qui oblige à la création d'un CSE. Il vient d'être créé et fonctionnera complètement à partir de la rentrée.

**DRH** : François Greffer est nommé Directeur des ressources humaines d'Ouest-France et Carl Collet, Responsable des ressources humaines (RRH) rédaction. Un recrutement de DRH pour les JDLO en remplacement de F. Greffier est en cours.

**Point sur le Covid** : du 4 au 10 juillet, 20 salariés sont positifs et 48 cas contact.

**Sonnettes d'alarme dans les rédactions** : onze rédactions sont concernées avec une priorité donnée à Saint-Nazaire, Quimper, Caen et Concarneau (installation prévue d'août à septembre).

**Senior et retraite** : la DRH va communiquer auprès des salariés pour rappeler le rôle et les actions menées par Hélène Cosnard, chargée de mission RH – Retraite et handicap. Et également sur la formation de deux jours de préparation à la retraite.

**Salarié et handicap** : si un salarié d'une rédaction extérieure est en situation de handicap et doit bénéficier d'aménagements de poste, il lui est demandé d'en informer son médecin du travail afin qu'il émette une préconisation qu'il devra transmettre au service de santé du journal. À réception, celle-ci sera transmise à Hélène Cosnard pour des suites à donner.

**Abondement au compte formation** : aucun versement n'a été fait cette année par l'entreprise. Ce versement n'est pas obligatoire si le salarié a eu un entretien professionnel ou s'il a suivi **une formation non obligatoire** dans les six ans précédents. Entendez par là la formation à la cyber-sécurité pour laquelle les salariés ont été fortement sollicités à suivre en dehors de leur temps de travail parfois et en e-learning. Des formations courtes qui dédouanent de fait l'entreprise.